

8. - Ordre National des juges (O.N.J.)

Le Comité Exécutif de l'O.N.J. est composé comme suit:

- du Président Général de l'U.O.B.. Le Président ou son représentant participe à toutes les réunions;
- d'un Président National O.N.J. bilingue;
- d'un Vice-Président
- d'un Secrétaire
- d'un Trésorier
- l'U.O.B. conserve un droit de regard sur la comptabilité.

Une copie des P.V. des réunions de l'O.N.J. doit être adressée à chacun des membres du C.A. de l'U.O.B. Il en sera de même pour les mises à jour de la liste des juges. Il a pour but de former des juges ornithologiques internationaux suivant les normes de la Confédération Ornithologique Mondiale / Ordre Mondial des Juges (C.O.M./O.M.J.). En dehors du Championnat de Belgique U.O.B. et du Championnat du Monde C.O.M., certains Clubs, Associations et Fédérations font appel à ces juges pour assurer le jugement des oiseaux exposés lors d'un championnat reconnu par la C.O.M. ou la C.O.M.-Belgique (Réunion Générale du 21/10/2001 point 9). Le Comité Directeur et le Conseil d'Administration de l'U.O.B., sont, lors de leurs réunions, assistés par le Président et le Secrétaire de l'O.N.J.; ces derniers peuvent le cas échéant, se faire remplacer. Ces deux personnes n'ont pas voix délibérative au sein du Comité Directeur ou du Conseil d'Administration de l'U.O.B.. La partie administrative devant être séparée de la partie technique, l'O.N.J., pour cette raison, a son propre règlement intérieur qui ne peut être en contradiction avec celui de l'U.O.B. ni avec les statuts de cette dernière. Ledit règlement doit être soumis pour l'approbation au Conseil d'Administration de l'U.O.B.; il en est de même pour tout changement qui devrait y être rapporté. De ce fait, il appartient au Conseil d'Administration ou au Comité Directeur de l'O.N.J. de soumettre ses décisions au Conseil d'Administration de l'U.O.B.. Lesdites décisions ne seront valables qu'après acceptation et ratification de ce dernier. L'O.N.J. s'intègre strictement dans le cadre statutaire de l'U.O.B. en reconnaissant pleinement toutes les réglementations administratives et spécifiques qui ont été et qui seront arrêtées.